L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 JUIN 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

S. F. WEISSE & Cie, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi:

Par an, $8; par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces en mode, dans la page éditoriale, paieront $20 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus, une réduction [illegible] avec elles; mais dans aucun cas, [illegible] ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paient 10 cents par ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 26 JUIN.

Pour la liste des arrivages et des départs, ainsi que des importations, exportations et consignations, et de ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et Encanteurs, un lot de terre situé dans le Premier District, borné par les rues [illegible] Esplanade, Martin et Claiborne.

Par J. C. Bishop—à sa salle d'encan, grande variété de marchandises sèches.

Par E. Roger & Co.—à leurs salles d'encan, marchandises sèches et jupons à ressorts.

Par Montgomery & Bros.—à leur salle d'encan, lot de meubles, glaces, tapis, tableaux, batterie de cuisine, etc., une grande facture de lits cottage [illegible] aux écuries de F. Liner, de beaux chevaux de race et de trait, mulets domptés, buggies, wagons, harnais, &c.

Par F. Fernandez—à son magasin d'encan, lingerie fine, montres en or et en argent, chaînes d'or, bijoux, &c.

Par J. P. Bolé—[illegible] No 52 de la rue Gravier, [illegible] rock-and, jardins, &c.

Par Vincent—[illegible] au No 18 de la rue de [illegible], marchandises sèches, lingerie, habillements.

Par D. E. Morphy—sur la Levée, au pied de la rue St Joseph, farine.

ATTENTION!!

Propriété améliorée de valeur à l'encan par le shérif.

L'attention particulière est appelée à la vente [illegible] qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par ministère du shérif, d'un lot de terre avec les bâtisses dessus, qui s'y trouvent, borné par les rues Nouvelle-Levée [illegible], Esplanade, Martin et [illegible], Premier District.—Voir aux annonces.

Ecoles Publiques.

C'est ce soir que sera décidée la question si malheureusement soulevée au sujet du directeur des écoles. Ne seront-elles soumises qu'à un seul bureau, ou chaque district de la ville aura-t-il le sien? Nous avons déjà exprimé notre opinion à cet égard, que nous croyons celle de tous les hommes qui tiennent à la bonté des Ecoles Publiques. Nous les avons vues fonctionner sous l'influence de plusieurs directions et nous disons hardiment que le système [illegible] n'a jamais eu de bons résultats. Ils pourraient rappeler beaucoup de faits à l'appui de notre opinion, mais cela nous répugne et nous préférons nous adresser simplement à l'intelligence et à la raison du Conseil municipal.

Pourquoi l'ordre actuel serait-il agité? Serait-ce pour faire entrer dans de nouveaux bureaux des membres de la commune qui seraient [illegible] ces places? Mais ces places sont si modestes, que les [illegible] ne font jamais du mal, pour les [illegible] pas, ils ne font pas [illegible], aucune démarche, et quant à y trouver, ils ne restent pas y rester [illegible] jour'hui n'y restent que sur les [illegible] vives de ceux qui les connaissent apprécient et craignent, bien entendu, de voir remplacer par des hommes de valeur réelle.

Ces places de directeurs des écoles publiques, places non rétribuées, sont briguées souvent par des hommes qui cherchent un prix aux notoriétés quelconque. Certes, il y a de la distinction n'est pas chose [illegible], mais, encore faut-il qu'elle se trouve [illegible] l'instruction, surtout à l'intelligence qui la légitime.

Nous ne croyons pas qu'un seul membre qui compose actuellement le Bureau, l'unique Bureau de direction de ces écoles fait une démarche pour arriver à cette place; leur nomination fut motivée par leur titre et ils se considèrent comme des hommes qui sont au [illegible] le succès de ces institutions.

Il ne faut pas conclure de là qu'ils soient infaillibles et à l'abri de toute critique mais au moins leurs erreurs sont de bonne foi et nous ne perdrons jamais l'espoir.

Serait-on sûr de trouver des hommes compétents dans les quatre circonscriptions? Les hommes ne manquent certes pas, et l'intention n'est pas de vouloir faire croire qu'à diverses [illegible]. Mais les hommes capables ne veulent pas toujours accepter ces places, et il est [illegible] sont données à qui n'est pas à même en remplir les devoirs avec avantage pour le public.

Et d'ailleurs avec quatre bureaux il faudrait quatre surintendants, autre disette, autre dépense. Avec quatre surintendants il faudrait aussi quatre secrétaires. Pour ces bons surintendants surtout, il faut des hommes particulièrement capables. Mais nous supposons que ces aptitudes se formeront, et elles existent, pendant combien de temps [illegible] ces hommes de service? On n'en aura pas du tout, car pour ces deux ans d'exercice les surintendants remplacés, et il leur faut au moins ce temps pour devenir de bons surintendants utiles.

Avec divers bureaux de directeurs, voilà donc les écoles livrées à des fantaisies réglementées continuelles. Quand un bureau directeur nomme un surintendant, c'est qu'il a un directeur-président qu'il nomme, et l'appuyer dans ses plans, non pour le contrarier.

Ne faut-il pas aussi qu'il ajoute ses vues, qu'il manifeste ses idées, qu'il distingue, et pour cela pour justifier le choix qui opéré! Il faut comme son prédécesseur il donnerait des directeurs qui ont entre [illegible] diriger pour le maître à la [illegible] d'un autre. Voilà donc les écoles [illegible] bouleversées par le système de division. Comment supposer que cela pût pas [illegible] leurs progrès?

Toutes les raisons sont donc pour le maintien de l'ordre actuel. Les écoles, gouvernées comme elles le sont aujourd'hui, ont fonctionné convenablement et leurs dépenses sont limitées; que les directeurs se soient laissé aller quelquefois à des dépenses intempestives, mais serait bien autre chose, si la direction se faisait en quatre bureaux. On verrait chacun se distinguer les Conseils pour obtenir des fonds et les Conseils n'auraient pas la force [illegible] à leurs obsessions.

Nous ne faisons qu'indiquer les raisons qui militent en faveur du statu quo, et puisque les Conseils n'ont pas besoin que les instruire. Mais nous tenons à les renseigner sur le sentiment public, sentiment tout opposé à la division des écoles par Districts en ce concerne leur gouvernement et leur direction.

Nous sommes convaincus, de [illegible], que la discussion sera courte à ce sujet: nous savons que l'avocat de ville, M. Ogd[en], a émis l'opinion que les Conseils pouvaient, si la loi le voulait, interpréter la loi dans le [illegible] d'une direction unique, et très probablement la maintiendront. Nous avons, d'ailleurs, que M. [illegible] n'a pas demandé la décentralisation de la direction et que cette opinion a été attribuée par erreur. Tout ce que M. [illegible] a demandé, c'est qu'il y avait doute sur les pouvoirs des Conseils, s'il était de soumettre la loi de 1855 à l'appréciation de l'avocat de la ville, quant au fond de la question, l'honorable alderman est favorable au système qui existe dans la direction des écoles. Nous espérons, non sans raison, que le système actuel [illegible].

LA CONVENTION DE 1864.

Nous apprenons que cette convention a été convoquée pour cette après-midi, deux heures. La convocation s'est faite à la demande de l'Exécutif et de plusieurs autres membres de la convention de 1864. De quelle utilité peut-on parler? c'est ce que nous ignorons. Le meeting aura lieu au Mechanics' Institute, et l'invitation de s'y rendre est signée par M. E. H. Durell, le président. Nous ne pouvons dire quel est l'objet de cette convention, mais nous supposons qu'on a en vue une réhabilitation [illegible] des affaires [illegible] [illegible] la convention de 1864 [illegible] droit de [illegible]

[illegible]

pendant la guerre et depuis que la guerre est finie, il en a fait encore de plus grands. Avant la guerre on souffrait encore que les officiers publics gardassent leurs places deux ans ou quatre ans, c'est-à-dire pendant tout leur terme légal; depuis que la guerre est finie, on ne peut supporter qu'il les gardent plus de quelques semaines.

LOTERIE DU KENTUCKY.—Avez-vous pris un billet dans la loterie du Kentucky, qui sera tirée le 30 juin? Si non, faites-le tout de suite, autrement vous ne pourriez plus en avoir. Cette grande et populaire loterie présente des chances qu'aucune autre ne présenta jamais. Le prix capital est de $100,000 et les billets sont de $21 seulement, avec des fractions proportionnelles. Il y a 695 billets gagnants, s'élevant à $382,500, et tous les lots sortis sont payés comptant, en plein, sans aucun escompte, par Chas. T. Howard, le marchand patenté, rue du Camp, No 40. Dans ces derniers mois beaucoup de prix ont été vendus et payés à la Nouvelle-Orléans, et il sera payé bien davantage à chaque tirage. Les grands avantages offerts par cette loterie sur tous autres établissements de ce genre connus, sont que les billets coûtent moins; qu'il y en a beaucoup plus de gagnants, et qu'ils sont payés comptant sans escompte.

LE CONCERT.—Comme on devait s'y attendre, puisqu'il s'agissait d'un objet digne de tout intérêt, il y avait beaucoup de monde au concert donné hier soir à la salle des Odd Fellows sous les auspices des Gardes d'Artillerie de la Louisiane. Plusieurs chanteurs se sont fait entendre et applaudir. Miss McLean surtout a captivé la salle par la suavité de sa voix fraîche, étendue et flexible. On a couvert d'applaudissements ses cadences, et nous croyons qu'elle peut compter désormais sur un public nombreux dont elle a fait réellement la conquête.

NOUVELLES DE THIBODEAUX.

(*Sentinelle du 23 juin.*)

AFFAIRES.—Les affaires sont calmes dans les magasins du village. Il a fallu l'idée des *Tableaux Vivants* pour les animer un peu.

BAYOU.—Le Bayou baisse rapidement; encore quelques jours de baisse et nous n'aurons plus l'avantage de voir amarré à notre quai le beau steamboat J. M. Sharp.

CHENILLES.—Des individus rapportent que les chenilles ont fait leur apparition dans certaines régions de la paroisse. Pour notre part nous doutons de la vérité de ce rapport. S'il y a actuellement des chenilles, ce doit être des chenilles à chiendent.

ETAT SANITAIRE.—L'état sanitaire de la ville et de la campagne est satisfaisant. La petite vérole, qui a fait tant de ravages, principalement parmi les gens de couleur, a presque totalement disparu. Ce qu'il y a à craindre maintenant, ce sont les dérangements amenés par la manie que l'on a de se bourrer de fruits à moitié mûrs.

TABLEAUX VIVANTS.—La grande préoccupation de la semaine est l'organisation de la représentation des *Tableaux Vivants*, qui doit avoir lieu le 25 du mois courant, dans la grande salle d'audience de la Maison de Cour, sous les auspices ou plutôt sous la direction du beau sexe des paroisses Lafourche et Terrebonne, aidé, non pas des plus beaux garçons, comme on pourrait le croire, mais des hommes les plus recommandables et les plus respectables du village. La chose était ainsi, elle ne peut pas être autrement. Pendant que, d'un côté, ces dames s'occupent—comme c'est leur devoir—des préparatifs de cette représentation, ainsi que de leur costume, en mettant sens dessus dessous tous les magasins, les heureux mortels qui ont été choisis pour apporter leur concours à cette fête, qui a une tendance à éclipser tout ce qu'on a vu en ce genre, s'occupent, de l'autre côté, à faire confectionner par les mains des Grâces les uniformes les plus éclatants, si ce n'est en richesse, du moins en couleur. Tout annonce donc une soirée merveilleuse où viendront s'épanouir les plus belles fleurs des paroisses environnantes. Tout fait aussi présager un triomphe complet et durable pour les personnages qui doivent concourir à l'exécution du programme. Tout fait espérer un tonnerre d'applaudissements pour les célébrités musicales de la paroisse qui doivent se faire entendre. Enfin, tout porte à croire que, malgré l'état de gêne dans lequel se trouve la majorité des habitants, chacun apportera à cette fête son modeste écot et que la salle sera comble. Lundi soir nous verrons si nos prévisions sont justes.

NOUVELLES D'ALEXANDRIA.

L'INONDATION.—Nous traduisons du *Louisiana Democrat*:

Nous reprenons notre publication après une interruption de deux semaines. A peine notre dernière distribution était-elle faite que l'eau commença à déborder au dessus d'Alexandria.... Le dommage causé à cette ville est considérable, il dépasse $200,000. Toute la ville a été submergée, à l'exception peut-être d'une douzaine de maisons.

Toute la partie inférieure de la paroisse, entre la rivière et le bayou Bœuf, était sous l'eau et toutes les récoltes dans cette section, ainsi bien que beaucoup d'autres récoltes sur l'île au-dessus du bayou Rapides, sont détruites.

Comment pourrons-nous revenir de ce désastre? Avec un trésor de ville et de paroisse en banqueroute comment réparer les levées et relever les bâtisses? Comment nos pauvres planteurs pourront-ils faire une récolte cette année? Comment nos pauvres marchands pourront-ils rebâtir leurs magasins?

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Le prince Alfred, que la reine Victoria pense à créer pair du royaume avec les titres de duc d'Edimbourg et de comte de Kent, est le quatrième enfant de la reine et du prince Albert. Il a vingt-deux ans, c'est-à-dire trois ans de moins que le prince de Galles, et est lieutenant dans la marine royale. Il avait été question, dans le temps, de sa candidature au trône hellénique. Mais revenons à l'anecdote.

Le prince Alfred parle notre langue comme un vrai Parisien, et il y met l'esprit le plus français et le plus gaulois qu'on puisse imaginer. Ce personnage anglais me contait qu'il y a une douzaine d'années, un jour que le prince de Galles et son frère s'étaient un peu disputés, le prince Alfred, abandonnant pour un moment la langue anglaise, demanda en français à l'héritier présomptif de la couronne britannique:

— Savez-vous bien ce que vous êtes?

— Je ne sais que je suis le prince de Galles! répondit fièrement l'aîné.

— Vous vous trompez, vous n'êtes qu'un gale de prince!

Le malin et bouillant Alfred eut mis aux arrêts par la reine, elle ne fit se vérifier comme de la demande et de la réponse; mais elle ne put s'empêcher d'en rire avec le prince époux.

Sur le désir exprimé par l'empereur Maximilien, 10,000 rossignols ont été faits prisonniers dans les bois qui avoisinent les Champs-Elysées viennois, et attendu, dit l'*Europe*, que le cabinet de Washington a daigné ne pas s'opposer à ce genre de recrutement, ni par une dépêche de M. Seward, ni par une réclamation de M. Motley, ambassadeur américain près la cour de Vienne, les nouvelles recrues vont être embarquées sous peu, — peut-être même sur un navire de la compagnie transatlantique, puisque cette compagnie se charge de tous les transports mexicains, — pour l'empire de Montezuma. On verra donc débarquer dans le pays des Atzèkas, au lieu d'une légion de volontaires autrichiens, une légion de rossignols viennois. Cela ne contribuera guère à classer les juaristes, mais cela fera que la nuit on pourra jouir, sous les palmiers de Mexico, d'un concert inconnu dans ces régions. Pourvu que ces pauvres rossignols ne perdent pas la voix au voyage!

— L'isthme de Suez se perce, nous dit-on, et les chemins de fer s'allongent tous les jours en Egypte. Tout cela est fort beau, et nous souhaitons la plus grande prospérité à la terre des Pharaons. Cependant on nous raconte une anecdote qui ne permettrait pas de supposer que les chemins de fer américains soient destinés à un grand succès dans ce pays.

En effet, l'un de ces derniers jours, le vice-roi se promenait en voiture lorsque la roue de sa calèche heurta violemment un obstacle. Le choc fut assez violent et très désagréable.

— Qu'est-ce donc! dit le vice-roi à son aide-de-camp.

— Sire, ce sont des morceaux de fer que les chrétiens ont mis là et sur lesquels ils font rouler une grosse voiture traînée par quatre chevaux.

— Qu'on enlève tout cela demain, je ne veux plus être dérangé de la sorte. Par Allah! je crois que si on les laissait faire, ces diables de chrétiens emporteraient les pyramides dans leur pays, et qu'ils couvriraient l'Egypte d'une foule de choses qui nous empêcheraient bientôt de sortir de chez nous.

— Entendre, c'est obéir, répondit l'aide-de-camp, qui était très bien dressé.

Dès le lendemain, un bataillon de travailleurs fut employé à enlever les rails du chemin de fer américain, car c'étaient eux qui avaient troublé la sieste de Son Altesse.

Depuis on a eu beau dire et faire, il a été impossible d'obtenir la permission de les replacer, et voilà pourquoi les chemins de fer américains ne peuvent pas prospérer en Egypte.

—La liquidation des comptes de Bourse ne sera guère plus gaie ce mois-ci que le mois dernier. Les agioteurs en sont déjà aux gros mots.

—Apprenez, monsieur, disait un financier à un collègue grincheux, que je suis incapable de commettre de mauvaises actions.

—Sapristi! c'est bien assez d'en émettre!

Un mot entendu, aux dernières courses de Longchamps, dans les environs d'une dame de la petite vertu autour de laquelle s'empressaient et se promenaient de nombreux et élégants soupirants, qui avaient l'air de prendre un numéro dans une poule de hasard.

—Quelle mine elle a, cette Josepha!

—Oh, une vraie mine d'argent!....

— On nous assure que le testament de M. X...., qui vient de mourir, porte sur tête cette clause remarquable:

"Je prie mes héritiers de faire procéder à mon autopsie; car je tiens à connaître la cause de ma mort."

L'uniformité des maisons de certains quartiers de la ville de Londres occasionne quelquefois des méprises singulières. *L'International* en raconte une qui heureusement s'est bien terminée, mais qui eût pu avoir des conséquences regrettables.

L'autre soir, un monsieur qui habite à Kensington, rentra chez lui. Il n'y avait pas une demi-heure qu'il avait éteint sa bougie lorsqu'il entend ouvrir sa porte [illegible]

[illegible]

[illegible] tenté de son [illegible] prenait pour [illegible] Les habitants [illegible] sant, apportant [illegible] sur pied. [illegible] Quel [illegible] de balle [illegible]

La Catastrophe de la Villette.
NOUVEAUX DÉTAILS.

(*Patrie du 1er juin.*)

De tous côtés nous arrivent des renseignements sur ce terrible événement. Nous les enregistrons au fur et à mesure qu'ils nous parviennent, sauf quelques répétitions inévitables.

Hier, il a été procédé à la reconnaissance des cadavres. L'identité de neuf corps a pu être constatée d'après les déclarations des familles elles-mêmes, assistées dans cette triste circonstance par le docteur Roché.

Huit personnes, non reconnues, sont réclamées par leurs familles.

Il est certain que ces huit personnes sont au nombre des morts, mais leurs restes entièrement carbonisés ne permettent aucune constatation régulière de leur identité.

Mardi soir, sur les douze blessés transportés dans les hôpitaux Saint-Louis et La Riboisière, cinq avaient succombé; sept survivaient, mais on désespérait de les sauver.

On n'a pu encore établir d'une manière certaine comment ni dans quelles circonstances s'est produit cet épouvantable désastre.

Cependant, des déclarations de l'un des blessés, il semblerait résulter que l'explosion aurait eu lieu et que l'incendie se serait manifesté tout d'abord dans l'atelier d'un ouvrier s'occupant spécialement de la préparation des bombes, et faisant usage, à cet effet, des matières les plus inflammables, telles que chlorate de potasse, salpêtre, charbon.

De cet endroit les flammes auraient atteint les autres ateliers, situés à deux mètres de distance à peine, et auraient déterminé une explosion générale avant qu'on eût le temps de prévenir ce malheur. Mais ces données ne sont encore qu'à l'état de conjectures.

L'enquête, ouverte en ce moment, portera sans doute la lumière sur ce point.

Arrivé, comme nous l'avons dit, presque immédiatement, sur le lieu du sinistre, M. le préfet de police a fait distribuer d'urgence, au nom de l'empereur, des secours aux familles des victimes les plus nécessiteuses.

Hier, à quatre heures, Sa Majesté, accompagnée du général Pajol, aide de camp, du capitaine Caffarel, officier d'ordonnance, et de M. Duvillier, écuyer, s'est rendue à La Villette en traversant le faubourg du Temple et toute la commune de Belleville. L'empereur a voulu se rendre compte par lui-même de l'étendue du désastre et porter des paroles de consolation au milieu de cette population si profondément attristée. La foule qui stationnait sur le lieu du sinistre et les ouvriers accourus de toutes parts ont salué Sa Majesté de leurs plus vives acclamations.

Hier, comme nous le disons plus haut, l'empereur, est arrivé rue de Belleville et est descendu de voiture à quelque distance des ateliers de M. Aubin, au milieu des acclamations enthousiastes de la foule. Sa Majesté s'est fait conduire sur le théâtre du sinistre, qu'elle a visité en détail. L'empereur avait témoigné le désir de voir les cadavres déposés dans le cimetière, mais ce spectacle était trop horrible, et on a dû l'en détourner.

L'empereur a fait remettre une somme de 5000 francs qui, aussitôt l'enquête terminée, sera distribuée aux parents des victimes.

Jusqu'à présent, les recherches continuées parmi les décombres n'ont pas amené la découverte de nouveaux cadavres. Les corps, toujours exposés sur le petit tertre du cimetière, à droite en entrant, et que la température orageuse de ces deux derniers jours commença à faire entrer en décomposition, ont été saturés de chlore. On avait répandu le bruit que parmi les cadavres se trouvait celui d'une jeune femme enceinte dont l'enfant était à demi sorti de son corps; nous avons voulu vérifier l'exactitude de cet horrible détail: il n'est malheureusement que trop vrai. La reconnaissance des victimes par leurs parents amène à chaque instant des scènes déchirantes. Ce matin, un ouvrier, qui était entré en même temps que nous dans le cimetière et qui paraissait en proie à la plus poignante angoisse, a reconnu sous nos yeux sa femme et sa fille. «Ma pauvre Caroline! ma pauvre femme!» s'est aussitôt écrié l'infortuné en versant un torrent de larmes. Le désespoir de cet homme était si navrant, qu'on a dû presque l'éloigner de force.

Nous avons vu un des quatre ou cinq ouvriers qui ont eu le bonheur de s'échapper de la fournaise. Cet homme qui paraît encore en proie à une stupeur profonde, ne fait autre chose, depuis quarante-huit heures, que d'aller et revenir de l'emplacement des ateliers brûlés au cimetière. Il nous raconta qui quelques minutes avant la catastrophe il riait et plaisantait avec son voisin. Tout à coup un bourdonnement intense lui remplit les oreilles, il se sent passer devant les yeux comme un nuage de flamme et de soufre: il se précipite avec son camarade et un autre ouvrier vers la fenêtre la plus proche; son camarade voulut emporter avec lui sa veste de travail et quelques menus objets. «Sauvons notre peau, d'abord!» lui crie-t-il, et il parvient à passer à travers une fenêtre qu'il brise. Arrivé dans la rue, il se retourne; personne ne l'avait suivi; ses deux compagnons étaient restés parmi les morts. Ce matin, il nous a lui-même désigné le cadavre de l'un d'entre eux.

Un autre ouvrier, qui avait quitté la fabrique au moment de l'explosion, a été atteint subitement de folie. Il s'est mis à courir, en riant, dans la direction du canal Saint-Martin, en demandant à grands cris: De l'eau! de l'eau! Depuis ce moment on ne l'a pas revu; on a fait hier et aujourd'hui des recherches dans le canal, mais inutilement.

De treize ouvriers qu'on n'avait retrouvés, ni parmi les morts, ni parmi les blessés, on a des nouvelles de sept. Il en reste six sur le sort desquels on n'a pas encore été fixé.

Nous n'avons pas appris que parmi les blessés transportés à l'hôpital, il y ait eu de nouveaux décès depuis hier.

L'enterrement des victimes devait avoir lieu aujourd'hui même à l'église de la Villette, mais ce jour ayant été fixé antérieurement pour la première communion des jeunes filles de la paroisse, c'est demain vendredi que les funérailles auront lieu. Au moment où nous écrivons l'heure n'en est pas encore arrêtée.

LE QUINA LAROCHE est le plus complète de toutes les préparations au quinquina. Cet elixir, aussi agréable qu'efficace, satisfait [illegible] à la maladie et le médecin.—Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DU RECORDER AHERN.—Il y a eu devant cette cour beaucoup d'affaires, mais de peu d'importance. Nombre de nègres pour vagabondage ont été envoyés au Workhouse. D'autres y ont été envoyés pour vol. Plusieurs blancs ont été arrêtés pour assaut et batterie. D'autres pour port d'armes cachées. Il y a eu beaucoup d'amendes ou, à défaut d'argent pour les payer, beaucoup d'emprisonnements.

RECORDER GASTINEL.— Benj. Kenner et Fanny Churchman (c.) ont été tous deux condamnés à $10 d'amende chacun pour s'être troublé la paix publique.

Ellen Collins aura à répondre à l'accusation d'avoir blessé Liza Wallace.

A. J. Starling accusé de détournement par le capitaine ou agent du steamer D. H. Cambell.

UN SUICIDE.— Un vieillard nommé Purcell, qui avait servi dans l'armée confédérée, s'est suicidé lundi dans la nuit, du moins tout l'annonce, car il a été trouvé hier matin pendu dans sa cour, rue Erato No 350. Il était adonné à la boisson et avait plusieurs fois annoncé l'intention de se détruire. La meilleure preuve qu'on puisse donner de son suicide, c'est que s'étant pendu lui-même il a été forcé de retirer ses jambes pour effectuer son projet, car la corde ou il s'était accroché n'empêchait pas ses pieds d'atteindre au sol. Il était âgé de 58 ans et natif d'Irlande. Une enquête faite hier sur le corps a donné lieu à un verdict conforme à ces faits.

UNE BLESSURE DANGEREUSE.— Un homme du nom de Juan Garcia a reçu, hier matin, un dangereux coup de poignard au cou, dans un café, rue Vieille Levée. Ce coup a été porté par un nommé Aljarone, qui a échappé. Garcia a été conduit à sa résidence rue Ursulines, près la rue de Chartres.

MORT D'UNE BLESSURE.—Une enquête a été faite, hier, sur le corps de Thomas Hall, âgé d'environ 28 ans, trouvé mort à l'hôpital de charité. Le Dr Caire, médecin de la ville, a fait un examen du corps. Le verdict du jury est que la mort est survenue à la suite d'une blessure entre la 5e et la 6e côte, qui a causé la pneumonie et qui a été faite par quelque personne inconnue.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Il n'a été question hier devant cette Cour que de ces sortes d'affaires comme il y en a tant chaque jour devant les Recorders de nos quatre districts, des affaires d'assaut et batterie, d'escroquerie d'argent sous de faux prétextes, des intentions de meurtre, des vols &c......

SUICIDE D'UN GRAND MARCHAND DE CIGARES.—Hier une enquête a été faite sur le corps de P. Prats, propriétaire de cinq ou six magasins de cigares dans diverses parties de la ville, et qui depuis quelque temps, de l'aveu de ses amis, avait donné fréquemment des preuves d'aliénation mentale. Il a été trouvé mort hier matin dans un petit cabinet attenant à sa chambre au dessus de la boutique de cigares à l'encoignure du passage du Commerce et de la rue St-Charles. Il s'était coupé la gorge avec un rasoir et l'entaille qu'il s'était faite avait un aspect horrible. Il avait posé son chapeau sur une malle qui était tout près. Sa chemise était trempée de sang. Il y en avait partout dans la chambre. M. Prats était âgé de 39 ans et natif d'Espagne, où il a des parents.

Verdict: mort pour s'être volontairement coupé la gorge.

UN TROISIÈME OU QUATRIÈME SUICIDE, car nous ne nous rappelons plus si nous les avons tous enregistrés. Il s'agit cette fois d'un pauvre afficheur du Musée d'Anatomie de la rue St-Charles qui a été transporté hier à l'Hôpital de Charité dans un état complet d'insensibilité, produit par une forte dose de laudanum qu'il s'était administrée dans le [illegible]. On dit que cet acte de désespoir a été causé par un désappointement d'amour.

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES JEUNES GENS.—Cette association a célébré, dimanche, son huitième anniversaire en posant la première pierre d'une tombe au Cimetière St Louis, où elle s'est rendue en procession en passant par les rues de Chartres, Canal, Royale, Esplanade et St Louis. Au cimetière, M. Anthony [illegible] a prononcé un éloquent discours, après quoi la première pierre a été posée avec divers [illegible] [illegible]

[illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.
DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

CONVENTION NATIONALE.

Plan de Convocation.

LES DROITS D'ETAT RELEVÉS.

Rupture entre la Prusse et l'Autriche.

DÉPART DU MINISTRE AUTRICHIEN.

Provocation et Invective.

BISMARK ET MENSDORFF.

GARIBALDI A COME.

Première étape de la guerre.

Lettre de Napoléon sur la situation.

ACCLAMATIONS DU CORPS LEGISLATIF.

LE CONGRÈS. NOUVEAU BILL DE TARIF.

Suppression de la taxe de revenu.

BLANCS ET NEGRES A CHARLESTON.

Rixe—Arrestations.

AUTRES NOUVELLES D'EUROPE.

Bruit de déclaration de guerre.

Un mot de l'empereur d'Autriche.

Marchés de Liverpool.

Marchés du Nord.

COTON EN BAISSE. — OR EN HAUSSE.

New York, 25—Les nouvelles additionnelles d'Europe présentent quelques faits importants.

Le London *Times* du 13 dit que la rupture diplomatique entre l'Autriche et la Prusse est maintenant accomplie.

Le ministre autrichien a demandé ses passeports et devait partir aujourd'hui.

On devait s'attendre à cela après la correspondance échangée entre les deux gouvernements pendant ces derniers jours.

La dépêche du comte de Bismark est allée au delà de tout document de ce genre en force d'invective et de provocation, et il y a été répliqué par le comte de Mensdorff dans un style plus réservé mais avec un langage qui montre l'orgueil offensé et la résolution indomptable.

Le ministre autrichien des affaires étrangères proteste solennellement contre la conduite tenue par la Prusse dans le Holstein et contre l'exposé par lequel on a voulu la justifier. Il décline toute responsabilité pour les conséquences et déclare que depuis des mois la Prusse a pris une position qui met en danger les premiers règlements.

En conclusion, le comte de Mensdorff réserve au gouvernement impérial le droit de prendre telles mesures qu'il jugera nécessaires pour défendre l'honneur de l'Autriche et sauvegarder ses droits, seule chose qui lui reste à faire.

L'importante nouvelle qui dit que Garibaldi est arrivé à Côme est donnée. Ce lieu fut le théâtre de son premier succès.

La lettre de Napoléon, à son ministre des affaires étrangères a été lue le 12. L'empereur dit que si la conférence eût réussi la France aurait répudié toute idée d'agrandissement territorial aussi longtemps que l'équilibre européen eût été respecté, préférant de bonnes relations avec les puissances voisines à toute acquisition de territoire.

La France eut désiré pour la confédération germanique une plus digne position, pour la Prusse de meilleures frontières géographiques et pour l'Autriche le maintien de sa grande position en Europe après la cession de la Vénétie à l'Italie en échange d'une indemnité territoriale. Si la conférence eût échoué, la France, pense l'empereur, n'aura pas à tirer l'épée, mais continuera à observer une neutralité attentive.

La lettre a été reçue avec de grandes acclamations, et sur la suggestion de M. Rouher, la chambre, à une forte majorité, a décidé qu'il n'y aurait pas de débat sur les affaires de l'Allemagne et de l'Italie.

Dernières nouvelles commerciales par le Moravian.

Liverpool, vendredi soir, 15 juin (via Londonderry) — Le chiffre des balles de coton achetées par spéculation, durant la semaine, est de 10,500. Les cours ont été plus fermes et ont clos à une hausse de ¼ à 1d par livre dans les qualités américaines et une légère augmentation dans les autres descriptions.

Pointe-aux-Pères, 25 juin—Le steamship Moravian, parti de Liverpool le 14, et de Londonderry le 15, est passé devant cette pointe ce soir, en route pour Quebec.

On faisait circuler le bruit que l'Autriche avait déclaré la guerre; mais les dernières nouvelles ne confirment pas ce bruit.

L'empereur d'Autriche, dans un discours qu'il a prononcé le 14, dit qu'il a fait tous ses efforts pour éviter la guerre, mais qu'il lui fallait actuellement avoir recours aux armes.

Liverpool 15—La circulaire des courtiers rapporte que les ventes de la semaine ont été de 72,000 balles; que le marché était plus ferme et qu'une hausse de ¼ à 1 d. s'était opérée sur les cours de la semaine précédente. Le coton middling, de la Nouvelle-Orléans, est coté à 14 ½ d.

Les ventes de vendredi (aujourd'hui) ont été de 8,000 balles. Le marché a clos calme, et les prix sont généralement sans changement.

Le stock de coton à Liverpool était d'un million quarante mille balles, dont 441,000 de provenances américaines.

Londres, 15 juin—Les 5-20 des Etats-Unis ont clos à 65, et les consolidés anglais à 86 5/8.

New York 25—Le vapeur Kangaroo est arrivé de Liverpool avec des nouvelles qui ont été devancées.

Londres, 12 au soir—Consolidés 86 ½ à 86 ¾, stock américain, nominal 5-20, 64 ¾ à 65 ¼.

Londres 15 juin (Par le Moravian) — Consolidés 86 ¼ à 86 5/8; 5-20, 64 ¾ à 65.

Le numéraire de la banque a augmenté de £1,203,000 dans la semaine.

La diète germanique, par un vote de 10 contre 6, a décidé la mobilisation de l'armée fédérale.

Le représentant prussien a protesté contre la forme de la décision. Le représentant autrichien a insisté sur l'indissolubilité de la confédération, et la diète a déclaré par un vote qu'elle adhérait à la déclaration du représentant de l'Autriche.

New-York, 25 au soir—Le coton était inactif à la clôture à 37 et 39. L'or a fermé à 153. Fret actif.

(Pour les nouvelles de la Passe; voyez la partie anglaise de l'*Abeille*.)

Washington, 25—A. W. Randall, premier assistant du directeur général des postes, les sénateurs Doolittle et Cowan, et d'autres formant le comité exécutif du club de l'Union Nationale de cette ville, ont lancé une adresse pour convoquer une convention unioniste nationale d'au moins deux délégués de chaque district congressionnel de tous les Etats, deux de chaque territoire, deux du District de Colombie et de quatre délégués de chaque Etat. La convention serait convoquée à Philadelphie pour le second mardi d'août prochain.

Ces délégués seront choisis par les électeurs des divers Etats qui soutiennent l'administration en maintenant intacte l'Union des Etats sous la Constitution que nos pères ont établie et qui adhèrent à certaines propositions y compris le maintien intégral des droits des Etats, spécialement du droit de chaque Etat à ordonner et contrôler ses propres intérêts domestiques suivant leur propre jugement, sujet seulement à la Constitution des Etats-Unis comme essentielle à la balance du pouvoir de laquelle dépend notre édifice politique; et le renversement de ce système par l'usurpation et la centralisation du pouvoir dans le Congrès serait une révolution dangereuse au gouvernement républicain et destructive de la liberté.

L'appel de la convention est endossé par les sénateurs Dixon, Hendricks, Norton et Nesmith.

Washington, 25—*Sénat*—M. Roland a présenté une résolution chargeant le comité des travaux publics de s'informer si une langue de terre d'environ 250,000 âcres dans le voisinage immédiat de la ville de Washington, pourrait être acquise à un prix raisonnable pour un parc public et pour un site où serait construit le nouvel hôtel de l'Exécutif. Adopté.

Le bill de taxe est ensuite discuté et adopté.

M. Morrill, du Vermont, au nom du comité des voies et moyens, a rapporté le bill du tarif, qui a été envoyé à l'impression et mis à l'ordre du jour de jeudi prochain.

A été adoptée une résolution qui augmente de 25 pr ct le salaire d'une certaine classe d'employés de la Chambre.

Washington, 25—M. Howard a dit dans le débat sur le bill de payement des fournitures qu'il [illegible] au Trésor, qu'il y [illegible] un lieu de guerre. M. Howard a ajouté en réponse à M. Pollard, qu'il était opposé à tout payement à faire au Sud, soit à des loyaux, soit à des déloyaux.

M. Washburne a répondu que les loyaux du Sud devraient être payés même, plus promptement que les loyaux du Nord.

M. Howard a répondu qu'ils étaient des ennemis étrangers hors de l'Union, ce que M. Trumbull a nié. L'affaire a été remise.

La Chambre a refusé de s'occuper d'une résolution requérant le président d'informer la Chambre si des mesures ont été prises pour interposer les bons offices des Etats-Unis avec la Grande Bretagne en faveur des Féniens récemment faits prisonniers au Canada.

Le bill de tarif présenté aujourd'hui est le plus long qu'on ait jamais rapporté, et la discussion à la Chambre prendra toute la semaine car il y a plusieurs points sur lesquels il y aura divergence d'opinion. On a fait beaucoup d'additions à la liste des articles affranchis, mais non dans l'étendue qu'attendaient de certains intérêts.

De grands changements ont été faits en substituant des droits spécifiques à des droits ad valorem.

Pas de changement sur le droit concernant le café et le thé. Le droit sur le charbon est réduit à 50 cents par tonneau. Il sera augmenté sur toutes les espèces de fer de un quart à un cent par livre. Le fer en saumon à $9 par tonneau. Les rails qui paient maintenant 70 cents par 100 est porté à $1.

Le droit sur l'acier sera doublé. Le droit sur le papier est resté le même, mais la taxe sur le bill du revenu de l'Intérieur a été supprimé. Les droits sur les vins à bon marché sont augmentés de beaucoup et pour les taxes spécifiques et pour les taxes *ad valorem*.

La discussion roulera sur les clauses concernant le fer, l'acier, le bois de charpente et le charbon. En général les éleveurs de laines et les manufacturiers paraissent satisfaits. Les protectionnistes pensylvaniens sont très mécontents, bien que le droit sur le fer ait été de beaucoup augmenté.

New York, 25—L'assemblée des Féniens aux Jones' Woods comptait 10,000 personnes au moins. Stephens a prononcé un discours où il a fort maltraité les meneurs de l'expédition canadienne. Il a engagé ses compatriotes à ne pas oublier ce qu'ils doivent à leur pays adoptif et à tacher maintenant de réparer le mal causé à l'Irlande par le dernier fiasco.

Louisville 25—Le feu a été mis, hier, au magasin de vêtements de H. Hirsch. Un des commis de la maison, nommé Aaron Lapp, a été arrêté.

Plusieurs personnes ont été arrêtées sous l'accusation d'avoir escroqué au jeu de pharaon, à un nommé Thos. A. Reynolds, une somme s'élevant à plusieurs milliers de piastres. Mais, plus tard on s'est aperçu que la perte de Reynolds n'était qu'insignifiante, et on a relâché les prisonniers.

Augusta (Georgie), 25 juin—Une rixe a eu lieu, samedi, à Charleston, entre quelques jeunes gens blancs et quelques jeunes nègres. La police est intervenue et a arrêté les principaux perturbateurs. Cette affaire ayant monté l'esprit des nègres, environ 300 de ceux qui ont servi dans l'armée se sont assemblés, ont parcouru les rues de la partie basse de la ville, insultant et maltraitant les citoyens qu'ils rencontraient; mais une force composée de militaires et de gens de police a paru et dispersé ces nègres après en avoir arrêté plusieurs. L'ordre a été rétabli.

Louisville, 25 juin—Vente de 134 boucants de tabac en feuilles, à des prix qui n'ont pas varié. La farine sup. languit à $8 25; l'extra à $11 25; maïs 68 à 74c; avoine 45 à 48c; porc mess $33; bacon épaules 16 ½c; désossés 20 ½c; graisse 22c; whiskey $2 25.

Cincinnati, 25 juin—Farine et grains languissants; avoine 47c, maïs 61c; whiskey sans changement; porc mess $32. viandes salées et jambons, fermes; graisse 21 ¾.

L'or est à 152.

St-Louis 25—Le coton est côté nominalement à 34 et 35, farine languissante et en baisse; blé en baisse; maïs moins soutenu à 60 et 76; avoine 41 à 44, porc mess $33 50.

—Malgré l'éventualité d'une guerre, de grands préparatifs sont faits, tant à Pesth qu'à Ofen pour la prochaine arrivée de la famille impériale autrichienne dans ces villes.

—Une association vient de se constituer à Munich, dans le but d'empêcher par tous les moyens légaux la séparation de la rive gauche du Rhin de l'Allemagne. Dans quelques jours, des invitations seront adressées aux populations de la Prusse et de la Hesse pour une réunion qui se tiendra prochainement à Bingen.

—L'*Aalborg Post* de Copenhague dit tenir de source authentique que l'empereur Napoléon a proposé au prince royal de Danemark un mariage avec la princesse Louise de Suède, afin d'établir l'unité scandinave et de combattre les projets de conquête des puissances allemandes.

—Un curieux procès de presse a été appelé le 25 mai devant le tribunal de Berlin. A l'occasion du baptême du fils du prince Frédéric-Charles, alors âgé de cinq semaines, la *Gazette de la Croix* avait publié un article relatant sa solennité. En réponse à ce compte rendu, la *Gazette des Bourses* parla plus spécialement de la conduite du bébé, pour demander si elle avait été à la hauteur de l'événement si bien décrit par la *Gazette de la Croix*.

Le journal fut saisi; le tribunal admit la demande du ministère public en poursuite de la feuille libérale pour insulte commise envers un membre de la famille royale. L'inculpé demanda la citation de médecins experts pour faire décider par eux si un enfant de cinq semaines, fût-il prince, pouvait être considéré comme un personnage ayant une conduite. Le tribunal a prononcé finalement un arrêt qui acquitte l'inculpé, tout en lui reprochant d'avoir manqué aux convenances.

—Nous avons parlé des nombreuses Adresses en faveur du maintien de la paix que des conseils communaux en Prusse continuent à envoyer au Roi. La *Nouvelle Gazette populaire*, feuille féodale, dont les attaches ministérielles sont connues, fait aujourd'hui pressentir que le Roi ne répondra plus à ces pétitions. «La réponse royale au conseil communal de Breslau, dit ce journal, explique le silence du souverain.»

—Le gouvernement prussien vient de prendre une mesure, en vue des prochaines élections générales, qui ne restera peut-être pas sans influence sur le résultat du scrutin. D'après un arrêté du ministre de l'intérieur, les membres de la landwehr absents de leurs foyers à la suite de la mobilisation de ce corps, ne prendront pas part aux scrutins de ballotage.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 25 juin 1866.

Le marché général est resté calme aujourd'hui, mais il y a eu plus de mouvement dans le coton. Les transactions se sont élevées à 1000 balles, dont une partie aux cours de samedi et une partie à cents de vendredi.

La loi qui impose une taxe de dix pour cent sur les émissions des banques d'Etat ou des sociétés de banques d'Etat, ne s'applique qu'aux banques nationales, aux banques d'Etat ou sociétés de banques d'Etat. Il faut entendre par les mots «sociétés de banques d'Etat» les sociétés auxquelles l'Etat a donné une charte ou qui font des opérations sous les lois de l'Etat. Les banques ne payeront pas de taxes sur les billets qu'elles ont déjà émis et qui sont déjà en circulation.

Les Directeurs de la banque du Canal ont déclaré un dividende de cinq pour cent sur le stock réduit ou de deux piastres et demie par action. Ce dividende provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires à partir du premier lundi de juillet.

L'or a ouvert, ce matin, à 149 ¾ à 150, mais par suite des avis de New-York et de la baisse des 5-20 à Liverpool, il est monté à 151 ½, puis il a été moins animé et a fermé à 150 ½. Les ventes, au premier Board, comprennent $10,000 à 149 ¾; au second Board, $1,000 et $5,000 à 150 ½, $10,000 à 150 5/8 et $1,000 à 150 ¾.—Il s'est vendu sur le marché, $2,400, $3,000, $7,000, $30,000 et trois lots égaux, et $20,000 à 150; $10,000 à 150 1/8, $5,000 et $20,000, au deux lots égaux, à 150 ¼, $10,000 à 150 3/8, $2,500 et $10,000 à 150 ½, $2,000 et $30,000, en trois lots égaux, à 151, $1,000 et $10,000 à 151 ½.

Le change étranger n'a guère trouvé d'acheteurs, et il ne s'y est fait aucune offre importante. 1000 livres sterling No 1 ont été vendues à une banque à 155. On aurait pu acheter, de bonne heure, des traites de banques à 162 ½ à 163, mais, à la clôture, les banques exigeaient 165. Environ 40,000 francs No 1 se sont vendus à 3.52 ½.

Le change américain a été négligé. Les banques ont continué de tirer sur New York, le matin, à ⅛ d'escompte, mais plus tard quelques-unes d'entre elles ont demandé ⅛ et le pair. Il y a fort peu d'offres, et les principales ventes qui aient eu lieu au dessous sont: $35,000, à vue sur New York, à 3/8 d'escompte; $15,000, à vue sur Providence, payables à New York, à ⅛, $30,000, à vue sur Boston, à ⅛, $25,000, à un jour de vue par New York, à ½.

La demande d'actions de la banque de l'Etat de la Louisiane s'est améliorée depuis la rumeur d'après laquelle le gouvernement n'avait plus de réclamations contre le coton de la banque. Au Board, 100 actions se sont vendues à $21, 100 à $22 25 et 200 en deux lots à $23 50, sur le marché, 178 (78 et 100) à $23, 100 à 23 50, 300 (100 et 200) à $24, 50 à $24 50 et 200 à $25. Il s'est vendu, au Board, 75 actions de la banque du Canal à $56 et 100 du chemin de fer des Opelousas à $4 75, sur le marché, 75 actions de la banque du Canal à $59.—4 bons de la ville, au taveur du chemin de fer, avec le coupon de novembre, se sont vendus à 84. Les consolidés sont cotés à 96 à 97 ½ et les émissions au faveur du chemin de fer à 84 à 86, suivant les coupons.

Les ventes de billets de la banque de l'Etat de la Louisiane comprennent $2,500, au Board, à 86 ½ (pour à la plastre), et sur le marché $2,500 à 87, $2,500 à 89, et $5,000, à un acheteur, à 88 à 90. Il s'est vendu, samedi, (on ne l'avait pas annoncé) $6,000 à 87 ½. Au Board, $3,000 en billets de la ville se sont vendus à ½ d'escompte. Les courtiers prennent les billets du Trésor de l'Etat à 7 pour cent d'escompte et les vendent à 4 à 5; ils prennent les billets de la ville à ½ et ¾, et les vendent à ¼ à ⅛.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 25 juin 1866.

COTON—Les demandes ont été plus ralenties, aujourd'hui, mais elles n'ont été faites, au grand de partie qu'avec des offres de chiffres que les facteurs ont refusé d'accepter. Toutefois, les ventes ont pu s'élever à 1000 balles, dont 850 ont été prises par dix courtiers, et la balance, s'est écoulée par petits lots. Les taux ont, cette fois, montré une grande irrégularité, une partie des affaires ayant été faites moyennant les prix courants de vendredi dernier et le reste à des prix plus faciles et qui ont cadré avec ceux de samedi. Les premiers chiffres portent le good ordinary à 31 à 33 cts, le low middling à 35 à 37, et le middling à 39 à 40, et les taux de samedi accusent une baisse d'environ 1 ct la livre. Les affaires n'aujourd'hui ont eu lieu à une baisse des prix de vendredi.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865....balles	83229	
Reçu depuis samedi	1384	
" précédemment	730533	
		731917
		815156
Expédié aujourd'hui		
" précédemment	701560	
		701560
Stock en mains à bord de navires non expédiés		113596

SUCRE ET MÉLASSE—Les arrivages de la côte, depuis hier, ont embrassé 8 boucauts de sucre et 140 barils de mélasse. Les approvisionnements de ces deux articles de fabrique domestique sont presque épuisés, mais le marché est bien pourvu de sucre et de mélasse de Cuba. Un calme extrême continue cependant à paralyser les opérations dans ces différentes denrées. En effet, le marché est stagnant, et nous n'avons à rapporter aucune vente notable.

TABAC—Les arrivages d'envois ont eu lieu assez fréquemment et le stock de l'article est rond et s'accumule, offrant en même temps un assortiment bon et propre à porter les acheteurs pour l'étranger à se rendre sur ce marché pour y faire leurs achats. Nous avons appris que des personnes chargées de traiter pour le compte de commerçants français arriveront ici dans quelques jours. Il s'est fait quelques petites ventes de tabac à 4 à 5 cts la livre en monnaie courante pour le low refused, léger et corsé, 6 à 8 cts pour le good refused, 9 à 12 pour le common leaf, 12 à 17 cts pour le fair, 15 à 18 cts pour le good, 18 à 20 cts pour le fin, 21 à 28 pour le choice et selections.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Le marché n'a été que bien peu animé aujourd'hui, les prix sont cependant à peu près les mêmes que précédemment. Le maïs est en bonne demande, mais les prix qu'on en offre sont plus faciles. L'avoine est en demande, le son s'écoule lentement et le foin est calme. Le stock de farine est plus fort et les provisions ne se vendent qu'en détail.

FARINE—Les approvisionnements de farine sont actuellement plus ronds et l'article est en bonne demande. Environ 1800 barils ont changé de mains, aujourd'hui, aux prix suivans: $10 50 pour la superfine et $11 à 11 50 pour la super fine de choix, low extra $12 75, fair extra $13 50, good extra $14, $14 50 et $14 62½, extra de choix $15.

MAÏS—Approvisionnements forts et bonne demande, mais prix plus faciles. Environ 10,000 sacs de cet article se sont vendus aux prix suivants: mélangé 80 cts, jaune 81 cts, blanc et blanc mélangé 90, blanc 90, 91 92, et 93 cents.

AVOINE—L'approvisionnement d'avoine est fort, l'article n'est que peu demandé et les prix qu'on en offre sont les moins élevés des chiffres précédents. Ventes, aujourd'hui à 52 cts le boisseau.

SON—Demande limitée aux prix antérieurs. Ventes, aujourd'hui à $1 20 les cent livres.

FOIN—Le marché est bien approvisionné de foin mais il est extrêmement calme et nous n'avons entendu parler d'aucune vente, aujourd'hui, qui valût la peine d'être notée. Les cotes précédentes étaient $24 à $21 50 pour les petits lots de prime St Louis et $26 la tonneau de prime de l'Ouest, mais ces prix ne pourraient être obtenus en ce moment.

PORC—Le stock de porc est faible, mais pas de demandes de lots ronds, et le détail en est calme. Les prix de l'article fléchissent. Le mess se vend en détail, mais lentement, à $35 50.

BACON—Il n'y a pas sur place beaucoup de plats côtés et d'épaules, mais la demande a été faite aujourd'hui à 16¼ cts la livre d'épaules, 20 à 20¼ cts les cotés osseux, 22 cts pour les côtés désossés et 25 à 26 cts les jambons curés au sucre.

CHANDELLES—Les chandelles de Star se vendent 20 cts la livre de celles de 14 onc, 21 cts celles de 13 onc. et 25 cts celles ayant le poids plein.

VIANDE VERTE—Il n'y a que peu d'épaules sur le marché et elles se vendent en détail 16¼ cts la livre.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre du Nord se vend 45 à 48 cts, celui de l'Ouest 30 et 35 cts et le commun 25 à 30 cts la livre. Le fromage est calme à 15 à 20 c, pour celui de l'Ouest et 15 à 20 cts pour celui du Nord.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Le stock de toile est fort exigu et les lots ronds commandent 30 cts la yarde. Les commerçans obtiennent 29 cts la yarde pour l'article en rouleaux et en balles. 31 cts.

SEL—L'article, à prendre par chargement est coté à $1 55 à $1 60 le sac. Les commerçans font face à la demande pour la campagne moyennant $1 80 à $1 55 le sac de gros et $1 90 à $2 le fin.

LAINE—Le marché est dépourvu de cet article et les envois qui en arrivent sont immédiatement vendus à des prix profitables. Les ventes précédentes ont eu lieu à 15 cts pour la brute, 24 cts pour la non lavée et 28 à 35 cts pour celle du Texas.

CAFÉ—Il s'en fait quelques demandes pour la campagne et les commerçans y font face moyennant 25 à 29 cts en monnaie courante pour le Rio ordinaire à prime.

FRET—Le marché au fret continue à être fort calme, tant pour l'étranger que pour le cabotage. Il ne s'exporte en ce moment que peu de chose: à ½ ct par livre de coton et 50 cts par baril de farine sur voiliers pour New York et Boston, 1 ct par livre de coton et 80 cts par baril de farine sur vapeurs. Les taux demandés par les voiliers à destination de Liverpool sont 5/8 d par livre de coton et 35 shellings pour le tabac. Pour le Havre, 1 ct par livre de coton.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 26 juin.

Arrivés hier, 401 bœufs du Texas, 60 veaux et veaux d'un an, 75 cochons et 1,400 moutons.

Vendus—7 bœufs de l'Ouest, 121 bœufs du Texas, 60 veaux et veaux d'un an, 54 cochons et 9 vaches à lait.

A vendre—18 bœufs de l'Ouest, 124 bœufs du Texas, 113 veaux et veaux d'un an, 74 cochons, 8,970 moutons et 91 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. nette	14	à	16				
do	do	2me qualité, par liv. net	10	à	11		
do	do	3me qualité, par liv. net	10	à	[illegible]		
Bœufs du Texas de choix, par tête	55	à	60				
do	do	1re qualité, par liv. net	[illegible]				
do	do	2e qualité, par tête	30	à	35		
do	do	3me qualité, par tête	15	00	à	20	00
do	do	inférieur, par tête	10	00	à	15	00
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	[illegible]						
do	du pays	do	7	[illegible]			
do	stock, par livre	[illegible]					
Moutons, en lots, par tête	3	25	à	4	25		
do	de Texas, par tête	2	25	à	3	25	
do	de choix, par tête	5	00	à	6	00	
Vaches à lait, de choix, par tête	80	00	à	100	00		
Veaux, par tête	10	00	à	14	00		
do	de lait, par tête	7	00	à	13	00	
do	d'un an par tête	10	00	à	20	00	

Marié, le 20 juin 1866, à l'église St-Augustin, par le Rév. Père Turgis, M. C. ROBERT à Mlle M. L. LE BRETON, tous deux de cette ville.

Marié, à l'Eglise St-Augustin, le 20 juin 1866, par le Revd. J. B. Joubert, M. JOSEPH RODOLPHE DERBÈS, à Mlle PAULINE ELÉONORE LABARTHE, tous deux de cette ville.

Marié, samedi, 23 du courant, par le Revd Père Gauthier, M. J. D. LORIO, de Lafourche, à Mlle M. H. LORIO, d'Alger.

Marié, à Pont Breaud, Paroisse St-Martin, Lne., lundi, 11 juin, à la résidence du père de la mariée, par le Revd. M. Plotin, JULES J. POLK, de la Nlle-Orléans, à Mlle VICTORIA REES, de St. Martin.

Décédé, hier, à 10 heures du matin, à l'âge de 39 ans, PEDRO PRATS, natif de Palamos (Espagne). Ses amis et connaissances et ceux des messieurs Pasan sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à cinq heures. Le convoi partira du coin de la rue St Charles et du Commercial Alley.

Fallecio, ayer, a las 10 de la mañana, a la edad de 39 años, PEDRO PRATS, natural de Palamos (España). Su amigos y conocidos y los de los señores Pasan están convidados a asistir a su entierro que tendrá lugar, hoy, a las cinco de la tarde. Su cuerpo esta depositado a la esquina San Carlos y Commercial Alley, Primer Distrito.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré mercredi 27 juin, à sept heures du matin, à l'église cathédrale St-Louis, pour le repos des âmes de feu CHARLES et JULES HEYOB, décédés les 11 mai et 27 juin 1865. Les amis et connaissances des familles Perrier, Bourdette et Heyob sont priés d'y assister, sans autre invitation. De la part de la famille. 26 juin—3

Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 23 juin 1866.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de deux piastres et cinquante cents par action, c'est-à-dire cinq pour cent sur les actions réduites de la Banque. Ce dividende provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires à partir du premier lundi de juillet prochain.
26 juin—au 30. CH. JUMONVILLE, Caissier.

Vins rouges! Vins blancs! &c.
En magasin et en disponibilité dans les entrepôts de la Douane, de récentes importations de Bordeaux:
150 barriques VIN ROUGE "Graves de Vignonet."
60 do do do "Côtes de St-Jean."
25 do do do "Brane."
25 do do do de Cattet.
20 barriques VIN BLANC "St-Aubin."
50 barils VIN BLANC "Pujols" (Barsac).
25 demi-barriques VIN BLANC "Côtes de Mareuil."
10 do do "Côtes de Mareuil."
50 caisses VIN ROUGE Bégadan Médoc.
100 do VIN DE CHAMPAGNE, diverses marques.
25 do ABSINTHE de M. Petit & Co.
A vendre au gré des acheteurs par CESAIRE FASSY, 26, rue St-Louis. 23 juin—6t

EN VENTE
No. 106 rue du Camp, au premier
LE "STOVE" AU PÉTROLE DE GRAY
L'INVENTION la plus utile de l'époque. Ce fourneau adapté à l'usage des familles, réunit de grands avantages [illegible]
Journellement, [illegible]
Au No. 106, RUE DU CAMP au premier. 17 juin—6m

MALGRÉ LA HAUSSE DE L'OR,
Mr. L. Manuel, 30, rue de Maine,
par prévision d'importants arrivages qu'il attend de France, continuera à vendre sans augmentation de prix son excellent VIN à $2 le gallon, Cognac supérieur à $2 le gallon, Brandy $1 75 le gallon, Whiskey $1 75, ainsi qu'un assortiment de liqueurs, Sardines et Huile de première qualité. 20 avril—1m

BLADON SPRINGS,
Comté Choctaw, Alabama.
LES propriétaires de ces célèbres sources annoncent au public que l'hôtel a été mis à neuf et peut maintenant recevoir les voyageurs. La réputation de ces eaux pour la guérison de maladies chroniques, dans de vingt ans; elle est trop grande dans le Sud pour qu'il soit besoin d'en parler ici. Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et tous les Samedis pour les Springs.
20 mai—3m JAMES CONNOR & CO.

LE NAVIRE ANGLAIS MONTEZUMA, capitaine Griffiths, de Bordeaux, est en déchargement au wharf des steamers de New York, vis à vis la place Jackson. Les consignataires de marchandises voudront bien en prendre note. T. BAILLY BLANCHARD Jr. 25 juin—2t 36 et 40 Vieille Levée.

Cigarettes de la Havane!
10 BARILS de 2,000 paquets chaque de la marque très bien connue de "Para Usted."
En magasin et à vendre par CESAIRE FASSY, 25 juin—3t 26, rue St-Louis.

PERDU, hier, de 5 heures à 9 heures du soir, un porte-monnaie ayant divers papiers de valeur et de 72 à 74 piastres en billets du Trésor. Une récompense de 25 piastres sera donnée à quiconque le rapportera à M. Juan Corna, encoignure Claiborne et St Philippe. 25 juin—3

ENFANT EGARÉ.
S'est égaré, hier, dimanche, à cinq heures de l'après-midi, un petit garçon du nom d'Emmanuel, âgé de cinq ans, yeux noirs et teint clair. Il était vêtu d'une blouse en cotonnade bleue, avait des chaussettes blanches et des souliers à talons. La personne qui l'a recueilli est instamment priée de le ramener au No 147 rue de l'Hôpital, entre les rues Remparts et Bourgogne. 25 juin—1t

N. FIDEL,
133....RUE DE CHARTRES....133
ENTRE
DES RUES ST LOUIS et TOULOUSE.
Aux consommateurs de tabac
M. N. FIDEL a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il fera le SAMEDI, 30 JUIN, rue de Chartres, 133, au-dessous de l'Hôtel d'Orléans, entre les rues St-Louis et Toulouse, l'ouverture d'un grand MAGASIN DE TABAC.
Engagé depuis de longues années dans cette ligne d'affaires, il en connaît les moindres détails et on peut être assuré qu'il réunira dans son établissement tout ce que peuvent désirer les amateurs de tabac. On y trouvera les meilleures marques de cigares, cigarettes de la Havane, tout ce qu'il y a de plus recherché comme fabrique, toutes sortes de tabac à fumer et à priser, et l'assortiment le plus élégant, le plus varié de
Pipes écume de mer,
Piper Gambier en terre,
Pipes en racine de bruyère,
Blagues,
Porte-cigares,
Porte-cigarettes,
Agates,
Pierres à feu,
Mèches,
enfin tout ce qui concerne cette partie.
M. N. FIDEL, qui a acquis une grande expérience en cette matière, s'occupera spécialement de la préparation des tabacs à fumer et à priser, et les correspondances qu'il a établies lui permettent de livrer ces articles aux plus bas prix du marché. Il veillera avec la plus grande attention à ce que toutes les commandes soient soigneusement emballées et promptement expédiées, et il sollicite respectueusement une part du patronage public. 24 juin

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE
DÉMÉNAGEMENT FORCÉ.
Etant obligé de rendre à la fin de juillet le local que j'occupe, je vendrai à grand rabais et sans considérer le prix coûtant, tout mon stock d'articles de MODES et de NOUVEAUTÉS, consistant en Rubans, Chapeaux, Fleurs, Plumes, Soieries, Dentelles, Blondes, Valenciennes, Guipures, Crêpes, Tulles, Bobinet, Barèges, Mouchoirs, Toile, Broderies, Ganterie, Ruches, Passementerie, Garnitures, En tout Cas, Parapluies Soie et toutes les fournitures à l'usage des modistes.
Il faut que tout le STOCK soit vendu avant le 30 juillet.
13 juin—1m J. DERBÈS, Rue Bienville, 49.

AVIS.
LA SOUSSIGNÉE offre de vendre, à des conditions libérales, son magasin de modes au No 111 de la rue Royale. Le stock en est grand et nouveau, on peut l'acheter immédiatement en s'adressant à l'endroit ci-dessus indiqué ou au restaurant de Victor, à Carrollton. 2 juin—4 Mme LOUISE BERO.

Bureau du Trésorier de la ville.
AVIS AUX CONTRIBUABLES.
L'ATTENTION des personnes qui n'ont pas encore payé leurs taxes de ville, est appelée, par le Trésorier, sur le fait que le délai accordé par la loi pour le paiement des taxes expire le dernier jour de juin. Celles qui désirent éviter les frais sont requises de payer de suite. J. HERNANDEZ, 7 juin—aa30 Trésorier de la ville.

EN débarquement du navire anglais Montezuma, capitaine Griffiths, de Bordeaux—
Vins en barriques.
250 barriques vin rouge Château de Bégué et Pellé.
20 do do côte de Lormont J. Lacoste.
15 pipes do Créon.
24 barriques du blanc St-Germain de Bégué & Pellé.
10 demi do do do do
Vins en caisses.
200 caisses de St Estèphe, St Loubès, Jules Vinard & Co.
250 do do do
150 do 24½ do Bégué & Pellé.
250 do 12 Château Bégué & Pellé.
100 do 24½ St-Germain (blanc) do
160 do 12 do do do
100 do do do do do
Eaux-de-vie.
10 quarts cognac M. Castillon 1815 et 1825.
20 do do De Lapradière 1865
20 barils do do 1865
5 quarts do J. Faure & Co 1863
10 barils do do 1863
10 do do Vigneron Réunis 1861
10 quarts do Richelle, une preuve, Pellevoisin.
10 barils do do do
Vinaigre de vin blanc.
20 barils de Barbier & [illegible].
300 caisses de 12 bouteilles [illegible].
Absinthe et Kirsch, &c.
300 caisses absinthe E. Pernod, 1re qualité.
200 do kirsch do do
100 do vermouth Noilly Prat & Co.
100 do cassis du Mont d'Or de do
Huile d'olives.
100 caisses de 12 bouteilles James Plagniol.
25 do do 24½ do do
Sardines à l'huile.
150 caisses de 100½ boîtes, de diverses marques de Nantes et de Concarneau.
Divers.
100 paniers bouteilles vides.
1 baril poinçon de Paris.
1 caisse cire à cacheter les bouteilles.
10,000 carreaux à céleres.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 18 juin—2t 36 et 40 Vieille Levée.

SEUL AGENT,
DANS LES ETATS DU SUD,
Pour la vente des Vins de
MM. Cruse et Fils Frères,
DE BORDEAUX.
B. E. CASTENDYK,
RUE DU CAMP, NO. 91.
17 mai—3m

C. JAUBERT & Cie
20, Rue de Chartres.
AYANT fait de forts achats au moment de la plus forte baisse, offrent à leur clientèle et au public en général, un magnifique stock de marchandises de saison, qui ne laissent rien à désirer pour le choix et le bon marché.
N. B.—Les marchands de la campagne trouveront les articles les plus convenables et les plus variés, pour leur vente.
Les commandes seront promptement remplies.
C. Jaubert & Cie,
WHOLESALE DEALERS IN DRY GOODS
9 avril—1m 20, Rue de Chartres.

Maladies secrètes.
Médicaments spéciaux pour la guérison des maladies secrètes.
EAU ET SIROP DÉPURATIF.
Les personnes ayant un vice, une acreté dans le sang, une maladie de peau, des boutons, dartres, glandes, ulcères, taches, demangeaisons, provenant soit d'hérédité, soit des suites de maladies secrètes, obtiendront une guérison rapide en faisant usage de ces deux médicaments.
Injection et Liqueur végétale,
guérissant en quelques jours la gonorrhée et écoulements de toutes natures, quelqu'anciens qu'ils soient, sans craindre aucune des rétrécissements du canal.
Elixir anti-diarrhéique,
Remède efficace contre la diarrhée et la dyssenterie.
Sirop pectoral
contre les rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, enrouements. Avec un seul flacon de ce sirop, la toux la plus opiniâtre est arrêtée.
A vendre par R. SATTLER, pharmacien, 28 juin—dm encoignure Dauphine et St-Pierre.

A ORDRE.
Une maison parfaitement indépendante, située dans la rue Royale, ayant un magasin et une chambre en bas, deux chambres au premier, une cour avec water-work, cuisine, &c. Les installations du magasin et un petit mobilier sont également compris dans la location. Le gaz est installé dans chaque chambre. Le loyer de cette maison n'est que de $40 par mois, et le bail n'aura que deux années à courir, avec privilège de renouvellement pour deux. S'adresser, pour plus amples renseignements, au bureau de l'Abeille, entre 10 et 3 heures, à
26 juin—3t LEON PHILIPPON.

Vache trouvée.
Est entrée chez moi vers le 25 de mois d'avril dernier, UNE VACHE ET SON VEAU. Le propriétaire peut la réclamer chez le soussigné et en payant les frais. EUGENE PARMENTIER.
[illegible] Habitation Hopkins, Chemin de Gentilly.

P. J. PAVY,
Facteur de Coton
ET
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
Rue Royale, No. 8

Bureau des Assureurs,
Nouvelle-Orléans, 23 juin 1866.
LES Compagnies d'Assurances composant ce Board tiendront leurs bureaux, tous les jours, à 6 heures de l'après-midi, à partir du 1er juillet prochain.
JAMES H. WHEELER,
24 juin—2 sem Secrétaire.

Machines à Glace.
3 PETITES MACHINES A GLACE, pour familles, à vendre par A. Me LAURIN, ROTHIER & CO.
24 juin—7 Rue Gravier, No. 111.

A VENDRE.
UN assortiment de JAMBONS WESTPHALIENS, d'une qualité supérieure, importés récemment de Brême et préparés spécialement pour le climat chaud.
A vendre par ED. F. STOCKMEYER,
2 juin—3 42, rue Dulon.

Dr. SABOURIN,
166, DOUANE,
ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.
24 juin—3m

CERTIFICAT PERDU.
UN certificat, No 2070, portant la date du 21 octobre 1856, pour trente actions de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, en faveur de Joachim Vienne Sr., ayant été perdu ou égaré, il a été fait, aujourd'hui, une demande pour le renouvellement du dit certificat.
Nouvelle-Orléans, 16 juin 1866.
7 juin—3 sep 11 par sem

POUR MATAMOROS.
Départ, JEUDI, 28 du courant.
La belle goëlette mexicaine LUZ, fine voilière, capitaine Lopez, ayant le plus grande partie de son chargement engagé, partira positivement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à bord, poteau 20, Second District, à FERNANDEZ & CO., Jonction de la Vieille-Levée No 123.
GOLDENBOW & LESPARRE, rue Gravier No. 135. 25 juin

POUR LE HAVRE. — Le fine Barque ST. PAUL, capitaine A. Scapin, tirant 11 pieds d'eau en pleine charge, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, l'our balance de fret ou passage, s'adresser chez JOHN GAUCHE, 103 rue de Chartres.
Le capitaine ni le consignataire du dit navire ne reconnaîtront aucune dette contractée par l'équipage.
24 juin—3

POUR TAMPICO.
La belle goëlette anglaise TERESA, capitaine Wm. Mattei, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu.
Pour fret ou passage, s'adresser à PUIG BROTHERS, 25 juin—4t No 37 rue de la Douane.

AVIS.
BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 21 juin 1866.
UN arrangement ayant été conclu avec la Banque d'Amérique pour une partie du local de la Banque de la Louisiane, les personnes qui ont des boîtes de banques ou des dépôts spéciaux dans les voûtes de cette dernière institution, sont priées de les en retirer immédiatement, sinon il faudra les transporter dans les caveaux de la succursale de l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis, aux risques des propriétaires.
22 juin JNO. F. IRVINE, Caissier.

A VENDRE
par A. ROCHEREAU & Co.,
Nos 16 et 18, rue St-Louis.
40 barriques VIN ROUGE BLAYE.
6e do do [illegible] St-Martin.
10 caisses PETITS POIS.
10 do CHAMPIGNONS.
10 do MOUTARDE.
10 [illegible] NOISETTES.
4 caisses DATTES.
Le tout récemment retiré de l'entrepôt.
Nlle-Orléans, le 20 juin 1866.

DEMANDE D'EMPLOI.
UN jeune homme, nouvellement arrivé dans ce pays, désirerait trouver un emploi dans une pharmacie; ayant suivi un cours d'étude en France, et connaissant parfaitement le français et l'anglais.
S'adresser, rue Royale, No 177 entre Ste Anne et Orléans. 21 juin

AVIS.
LA société existant sous la raison TURCOTTE & LAROSE a été dissoute, le 31 mai, d'un commun accord. M. Larose assume le règlement de toutes les dettes et liquidera les affaires de la société.
J. TURCOTTE.
L. E. LAROSE.
Nlle-Orléans, 4 juin 1866. 7 juin—1m

NOUS avons formé, aujourd'hui, une société pour le commerce de marchandises sèches, sous la raison LAROSE & CAGNOLATTI.
L. E. LAROSE,
P. CAGNOLATTI.
Jackson Store, au coin des rue Ste-Anne et Chartres.
Nlle-Orléans, 1er juin 1866. 7 juin—1m

BANQUE D'AMÉRIQUE.
Nlle-Orléans, 20 juin 1866.
POUR cause de réparations, cette Banque sera transportée, pour le moment, LUNDI, 25 du courant, au local de la Banque de la Louisiane, au coin des rues Conti et Royale.
21 juin AM. FORTIER, Caissier.

Docteur HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris,
115 RUE ROYALE
ENTRE ST-LOUIS ET TOULOUSE
Chez M. le Docteur Lambert. 1er juin—1 m

E. Montagne jr. Clément Carlos.
MONTAGNE & CARLOS,
Marchands-Commissionnaires,
SOLLICITENT les consignations de coton, sucre peaux, laine, mousse et tous genres de produits de campagnes. Les ordres pour marchandises seront exécutés avec promptitude—Bureau, 21, rue St Louis, entre les rues Chartres et Vieille Levée, Nouvelle-Orléans
15 juin—1 m

AVIS.
Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.
LA réduction du capital de cette banque ayant été adoptée par un vote des actionnaires, tous les porteurs de certificats d'actions sont requis de les présenter à la banque afin qu'ils y soient échangés pour des certificats d'actions de cinquante piastres.
[illegible] CH. JUMONVILLE, Caissier.

Transfert de Bureaux.
LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 69 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.
GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

HOTEL POUR FAMILLES.
BAIE ST-LOUIS.
Tenu par A. Boulangé.
LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public de la Nlle-Orléans, qu'il a ouvert à la Baie St-Louis son hôtel, où il est prêt à recevoir les familles qui voudront l'honorer de leur patronage. L'hôtel, ayant été agrandi, réunit tous les agréments que les familles peuvent désirer. A. BOULANGÉ.
20 mai—1m

Produits de l'Ile de Cuba.
1047 caisses sucres, blanc, jaune et brun, pour grocerles.
1,161,500 cigares, des marques et formes assorties,
40,000 paquets cigarettes de la célèbre marque La Honradez,
20 boucauts de mélasse, Muscovado,
200 barils de mélasse Muscovado, (choisis) rebouillie,
20 barils de miel d'abeilles, (blanc),
91 sacs de café fin, vert,
42 balles tabac, pour tripes et capes,
45 boîtes de pâte de gelée de goyave,
30 barils vin blanc d'Espagne.
En Douane et au magasin, à vendre par E. TROISGROS,
Nos 53 et 57 rue Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 22 avril

LEON PIERRE,
27....Rue des Petites-Ecuries....27
COMMISSIONNAIRE-ACHETEUR.
A PARIS.
Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.
S'adresser pour renseignements et conditions à LEON PIERRE & Co.

A Vendre,
Le MAGASIN A TROIS ETAGES (fenêtres en fer) situé No 42 rue Vieille Levée, maintenant occupé par G. Barelli & Co.
Egalement, la magnifique maison basse, No 136 rue du Quartier, entre Remparts et Bourgogne, bâtie par Juan Y de Egaña.
Pour informations s'adresser à AUG. COUTURIÉ, 24 juin 57 rue Vieille Levée.

A LOUER.
UNE JOLIE RÉSIDENCE, convenable pour une nombreuse famille avec jardin à fleurs, verger potager, No 304 rue Dumaine, entre Miro et Galvez, (à proximité des chars du Bayou). Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, ou à M. N. V. Bonnin, 140 rue Gravier.

A LOUER OU A VENDRE.
Une grande propriété, à Lewisburg, connue sous le nom d'Hôtel Grégoire. S'adresser sur les lieux, à PUJOLS, et en ville, au Restaurant des Etats Unis.

PROPRIÉTÉ A VENDRE
Pour cause de départ.
Une belle propriété située rue St-Anne, No 149, entre Miro et Tonti. Maison double à étage avec jardin, écurie, &c., le terrain mesurant 30 pieds de face à la rue St-Anne, sur 85 de profondeur. Pour plus amples informations, s'adresser sur lieux. 6 juin—1m

Crescent Hotel,
A LA BAIE ST. LOUIS.
Cet Hôtel, qui est en face du Crescent Wharf construit nouvellement pour l'Hôtel, est ouvert et peut recevoir les familles et les voyageurs. Le confort des pensionnaires sera l'objet d'une attention toute particulière.
Le bagage doit être marqué "Crescent Wharf" pour en garantir la livraison.
J. V. TOULMÉ, E. V. SAUCIER, Propriétaires.
14 juin—1m

Grand Hôtel de la Havane.
A PARIS.
Rue de TREVISE, 44, au coin de la rue Bleue
Mlles C. & L. ABRY, propriétaires.
F. FERRET (de la Nouvelle-Orléans) GÉRANT.
Les familles louisianaises trouveront, à l'Hôtel de la Havane, un bon accueil et tout le confort désirable à des prix modérés. 12 juin

AVERTISSEMENT.
Putnam's Patent Bottle Stopper Fastener.
LES soussignés ayant acheté de Henry W. Putnam, de Bennington, comté de Bennington, Etat du Vermont, le DROIT EXCLUSIF de se servir du PATENT BOTTLE STOPPER FASTENER pour la ville de la Nouvelle-Orléans et les villages avoisinants, [illegible] Gretna, [illegible], Jefferson City, Carrollton, Bonfouca, [illegible] et de tous les autres villages qui confinent à la Nouvelle-Orléans de ne pas employer le dit PATENT BOTTLE STOPPER FASTENER [illegible]. Ils sont prévenus de ne vendre aucuns des dits BOTTLE FASTENERS sans avoir obtenu le consentement des soussignés, et quiconque s'en servira, ou achètera, ou vendra, contrairement à leur avis, sera poursuivi devant les tribunaux et tenu responsable de tous les dommages qui en résulteront.
Les soussignés vont également le public qu'on peut se servir, acheter ou vendre les bouteilles employées par eux et faisant exception pour leurs eaux minérales et portant le nom de PABLO & Co. Ils [illegible] d'eau minérale, aux Nos 270 et 272 de la rue Royale. Les personnes qui les ont achetés, en seront en possession sans le consentement des soussignés, seront poursuivies conformément à la loi et tenues responsables de tous les dommages.
PABLO & CO.
Fabricants d'eau minérale, aux Nos 270 et 272 de la rue Royale. 8 juin—1m

DEMANDE D'ACHETEUR.
On demande un acheteur pour la grande [illegible], le bail d'une Grocerie, de détail, située dans un bon quartier, [illegible] ayant une bonne clientèle et établie depuis longtemps. [illegible] V. Bonnin [illegible] No [illegible] rue Dumaine. 21 mai

Le Dr SPYER
[illegible]

F. METTETAL,
LA terreur de la vermine, a l'honneur d'informer le public en général qu'il vient d'ouvrir un magasin de poudre à détruire la vermine, tels que ravets, punaises, puces, mouches, moustiques, mites, rats, souris, etc. Cette poudre détruit toute la vermine. Il fait des contrats pour détruire la vermine dans les hôtels, restaurants et maisons privées. Sa devise est: "Pas de guérison, pas de paiement," et il garantit l'absence des insectes pendant un an. Principal dépôt 50 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane, Nlle-Orléans.
F. METTETAL,
7 juin—1m agent de Reynaud et Varin.

AVIS.
LES acheteurs de la Nlle-Orléans, les marchands de la campagne et les planteurs trouveront toute espèce de CADRES de glaces et de portraits au No 151 de la rue du Camp, en face de l'église St. Patrick. Les soussignés ont constamment un choix de GLACES françaises et allemandes, OLANDS, &c.
Ils redorent et mettent à neuf les vieux cadres et se chargent de DORER et de BRONZER en tous genres. Ils se chargent également des DORURES d'églises et de bateaux à vapeur.
30 mai—1m DUREAU & GOOCH.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1866.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent sur les bénéfices des six derniers mois, lequel dividende sera payé aux actionnaires ou leurs ayants-cause, à partir du 5 juillet prochain.
21 juin WM. S BROWN, Trésorier.

134, 156, Canal St—154, 156, rue du Canal.
MADE OLYMPE
INFORME respectueusement les dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient de recevoir, par ses derniers arrivages de Paris, un joli assortiment de modes de printemps, et de marchandises d'été consistant en chapeaux, mousselines, châles de dentelles, rubans, fleurs, passementeries, voiles et des chapeaux du dernier genre, sortis des meilleurs ateliers de Paris.
21 juin—1m

HOTEL FIJUX,
10 & 12 Waverly Place—New-York.
A un block de Broadway, derrière New York Hotel.
M. FIJUX a l'honneur d'informer ses clients et les voyageurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient d'agrandir son établissement en y joignant la maison voisine de la sienne.
Cet Hôtel situé au centre de la ville et à quelques portes de Broadway réunit tous les avantages que peuvent désirer les étrangers tant sous le rapport du confort que sous le rapport d'une bonne table française.
Table d'hôte à 6 heures. Appartements pour familles. 21 juin—3m

GEO. H. DUNBAR,
LIQUORISTE,
FABRICANT DE LIQUEURS,
8........RUE ST-LOUIS........8
Nlle-Orléans.
ANISETTE....CURAÇAO....MARASQUIN
—Et—
Liqueurs françaises de tous genres.

AVIS DE SOCIÉTÉ.
LES soussignés ont formé une société sous la raison PEPIN & TURCOTTE pour la continuation de marchandises sèches. Leur bureau est momentanément au No 5 de la rue St-Louis.
Nouvelle-Orléans, 1 juin.
A. PEPIN,
10 juin J. TURCOTTE.

LA FOIRE.
Bureau de la Société des Agriculteurs et Artisans de la Louisiane.
Nlle Orléans, 4 juin 1866.
AUX ARCHITECTES, ENTREPRENEURS ET JARDINIERS.—Le Fair Grounds Committee désirant avoir des plans et cahiers des charges pour dessécher et orner le terrain de la Société et construire des édifices convenables destinés à la Grande Foire qui doit avoir lieu le 25 novembre prochain, adresse les primes suivantes:
1—Pour des plans complets de dessèchement, emplacement et bâtisses, accompagnés de cahiers des charges au complet—$300.
2—Pour un plan de dessèchement seulement, accompagné de cahiers des charges, au complet—$100.
Il sera payé une commission de 5 pour cent pour la surveillance des travaux. Le concurrent dont les plans auront été adoptés sera préféré.
Tous les plans doivent être soumis d'ici au 1er juillet 1866 et adressés conformément au cahier des charges et aux conditions déposés au bureau de la Société au Mechanics' Institute. C. H. SLOCOMB
Président du Comité des Fair Grounds. 8 juin

Eaux minérales naturelles.
EAU DE VICHY,
EAU DE SELTZ,
CONGRESS
FRIEDRICHSHALL BITTER-WATER,
venant d'être reçues des sources, et à vendre par
HAAN & FREDERICKSON,
21 juin rue Royale Nos 15 et 35 près Canal.

Médicaments homœopathiques.
UN grand assortiment de médecines, triturations et globules, des meilleures pharmacies homœopathiques d'Europe. Egalement un assortiment d'instruments et autres, reçus et à vendre par
HAAN & FREDERICKSON
21 juin rue Royale Nos 15 et 35 près Canal.

AVIS.
M. PHILIP LOBRANO a l'avantage [illegible] ses collections [illegible] ne payer aucun compte [illegible]
Nlle-Orléans, [illegible] OLYMPE BOISSE.
21 juin

Maison Blanche.
Vins, Liqueurs et Comestibles.
GALLOT & CHAVANNES.
PROPRIÉTAIRES.
ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert un magasin LUNDI soir, 14 juin, 151 rue du Canal, à côté de la maison Holmes. On y trouvera un assortiment complet de vins et liqueurs de tous les pays, Liqueurs fines de toutes qualités, Conserves de toute nature, fruits, légumes, viandes et poissons, Pâtés divers, truffes, champignons, gibier, des meilleures marques, Conserves françaises, anglaises, espagnoles et américaines, Spécialités de thé, café, chocolat, et tout ce qui concerne l'article comestible. Les familles et les personnes de la campagne trouveront tout dans le magasin à la fois. Cigares de la Havane, [illegible]. Un salon est spécialement disposé à l'arrière pour les messieurs.
11 juin

AVIS est par le présent donné à toutes personnes, qui auraient ou pourraient avoir des réclamations à faire contre l'ancienne maison WOOLONGHAN, BRUGERE & CO., de les faire dans le délai de 10 jours de la date de cette publication, et toutes les personnes qui doivent à la dite maison sont invitées à venir régler leur compte dans le même délai au risque de s'exposer à des poursuites judiciaires.
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1866. JH BRUGERE,
[illegible] rue de la Douane.

Demande de propriétés.
ON désire acheter plusieurs propriétés, situées dans le Deuxième et Troisième District. S'adresser à J. SAUVAGE, courtier,
Passage de la Bourse, No. 11,
8 juin—1m entre St Louis et Conti.

Cuisinière et Blanchisseuse.
ON a besoin immédiatement d'une bonne CUISINIÈRE et d'une bonne BLANCHISSEUSE.
S'adresser, rue de Chartres, No 196. 6 juin

Avis.
LE PORTEUR d'un billet, W. HATCH, de $3,300 du 25 janvier 1865 à l'ordre de LOBIT & CHARPANTIER, est prié de se présenter chez P. J. PAVY, syndic,
13 mai 8 rue Royale.

E. RICHARD
Fabricant de Billards,
166........RUE STE-ANNE........166.
ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de grandeur modérée, au bas de neufs, ainsi qu'autres, table en marbre, en ardoise et en bois, avec les BANDES de KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve au moment.
On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des procédés, du blanc, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.
Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste. S'adresser à E. RICHARD, Boîte 1770,
28 avril Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

A LOUER.
LA magnifique et vaste salle de bal, connue sous le nom de Bal du Globe.
Pour conditions, s'adresser au No 11 rue Jefferson.
30 mai

E. BRULARD,
COMMISSIONNAIRE,
28 rue de Chabrol, faubourg Poissonnière Paris.
Références:
MM. A. KOCHERHAUS & Cie, A. JACQUET & RICHET, Louis MOULOR, Frederic JAUFFROID — Nouvelle-Orléans.
Jn. RIFFLARD, H. DE GOER — New York. Paris.

Vin de Champagne de la célèbre marque de Charles Heidsieck, de Co., Reims.
LES soussignés ont été nommés seuls agents pour l'importation du susdit célèbre vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.
COUTURIE FRERES
[illegible]

En débarquement du "Fred. Gustave," de Marseille.
2200 paniers HUILE Plagniol,
1800 caisses VERMOUTH Noilly,
500 caisses VIN muscat do
100 fûtes VIN Bergasse,
100 do VIN Bandol,
50 do VIN Cette,
100 quarts PORTO F. Durand,
100 do MADÈRE F. Valette,
500 caisses SAVON Arnavon,
200 do VERMICELLI et MACARONI,
200 do SALAISONS assorties,
50 do DATTES muscades.
A vendre par
BLANCHIN & GIRAUD,
31 mai—1m 83, Vieille Levée.

DROGUES. MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.
AINSI QUE
Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.
Aussi—INDIGO, Guatemala et BOUCHONS de tous sortes, grandeurs et qualités.

CORS, DURILLONS, ONGLES DIFFORMES & CONGELÉS des ARTICULATIONS, déplacés [illegible] par le Dr. E. M. BARNETT, chirurgien-pédicure, rue CANAL No. [illegible]. Il est recommandé par les médecins et les chirurgiens de la ville. Toutes les communications seront [illegible].

Far du Tennessee.
LE soussigné, agent pour la vente du célèbre fer du Tennessee, de Hillman Bro. & Sons, est prêt à exécuter les ordres pour fer de toutes les grosseurs—plat, rond, carré, fers à cheval, plaques à charrues, fer à bouillir, &c.
G. H. SLOCOMB.
Rue du Canal, No 74, et rue de la Commune, No 55.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MME MAURY, sage-femme, informe sa clientèle, qu'ayant pris un vaste local, 156, rue Conti, encoignure Bourgogne, elle sera à même de prendre des pensionnaires à son domicile; elle vétaie [illegible] qu'elle continue à traiter les maladies de l'utérus.
Consultations de 2 à 4 h. P. M.
31 mai—1m 156 rue Conti, au Premier.

MIXTURE ANTI-CHOLERIQUE
DU
Dr. KER.
De tous les médicaments offerts au public, cette mixture est sans contredit le plus sûr préservatif connu, de la Diarrhée et du Choléra à son début. Le vénérable Docteur qui compose ces gouttes, les administra avec le plus grand succès pendant la terrible épidémie de 1832. Ce médicament, pris à temps, a toujours amené une guérison.
A vendre chez tous les pharmaciens et chez le propriétaire, E. MONTEUSE,
25 mai 58 rue Chartres, encoignure Bienville.

Bureau d'Immigration
RUE ROYALE, 31
On trouvera le Dr. F. G. A. KAUFMANN (résidence rue Dumaine, 95) de midi à 2 heures, au bureau de l'immigration pour donner des renseignements.
9 avril

The Arrow Tie.
(OU CERCLE ARROW.)
Et Baleine [illegible] pour les balles de Coton. Les planteurs, les facteurs et les marchands de la campagne qui désirent se servir de ces CERCLES et de ces BANDES. Les ordres sont promptement exécutés par G. [illegible] WATTS & Co.
[illegible] Rue Commune, No 13

AVIS.
Par acte devant Abel Dreyfous, notaire public, M. HENRY ZENST est chargé, à dater du 15 mai 1866, de la procuration générale du soussigné.
1er juin—1 m E. FORESTIER.

LEON QUEYROUSE,
MARCHAND DE GROCERIES
EN GROS
Et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie etc.
71........Rue St-Louis........71

Louis & Edouard Janin
AVOCATS A WASHINGTON, D. C.
EXERCENT à la Cour Suprême des Etats-Unis, à la Cour des Réclamations, aux Cours de District, devant les différents ministères et devant les comités du Congrès. 16 avril—6m

A VENDRE,
UNE collection considérable et bien choisie de LIVRES DE DROIT.
S'adresser à J. MAGNE, No 14 Exchange Place, près la rue du Canal. 12 juin—1m

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
126.......RUE DU CANAL.......126
Entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations d'un Art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 juin—1m

TRANSFERT DE CABINET.
Le Dr. CHARLES E. KELLS.
DENTISTE,
A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 3me maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Dentiers complets, pour $50, dents garanties opération sans douleur.
No 2 .... Le Dr SPYER, dentiste ....No 2
—Coin Camp et Canal—
Les dents que pose le Dr. SPYER sont à meilleur marché plus durables et gênent moins que les autres. Les opérations n'étant point douloureuses la personne la plus nerveuse y a recours. Le Dr. Spyer donne des consultations en français, en allemand et en portugais. Souvenez-vous du No 2, au coin des rues Camp et Canal, No 2—Entrée rue du Camp.

MISCHE & CO.
(Successeurs de BARRETT & HUBER),
MARCHANDS DE VINS, LIQUEURS & CORDIAL EN GROS.
Rue Poydras, No. 71,
ONT constamment un très grand assortiment de vins, liqueurs et cordiaux—importés et fabriqués—qu'ils recommandent aux marchands et qu'ils vendront aux plus bas prix. Les ordres de la campagne sont remplis avec promptitude.

RESTAURANT St LOUIS,
Tenu par Henri Barthe.
Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour logements, [illegible] et repas aux familles, [illegible]
M Henri Barthe ayant agrandi son établissement [illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS,
74........RUE DE CHARTRES........74
Tenu par Philippe Forget,
Ancien propriétaire du Restaurant des Amis
CHAMBRES GARNIES — [illegible]
M. FORGET [illegible]

M. Victor Béra
[illegible]
RESTAURANT [illegible] 10 du mois de juin [illegible]

Bureau de Prêts.
A l'instar des bureaux de Paris.
115 rue Commune 115
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles
J. HART, Directeur.
M. J. HART appelle l'attention de ses amis et du public sur son Bureau de Prêts qui est organisé sur un nouveau plan. L'argent y est prêté à un taux beaucoup moins élevé et les emprunteurs y trouvent tout les avantages qui ne peut voir ailleurs.
Il avance de l'argent sur les montres, or et en argent, sur les diamants, l'argenterie, les bijoux et les effets, et sur toute espèce de marchandises.
Prêts, au jour et à la semaine sur les marchandises.
N. B.—M. Hart a pris des mesures telles que ses personnes qui déposeront des effets en son bureau de prêts auront [illegible]. Le bureau est ouvert de neuf heures du matin à [illegible].

FONDERIE DE LEEDS,
(ÉTABLIE EN 1825)
[illegible]
NOUS annonçons à nos amis et au public [illegible] MACHINES A VAPEUR [illegible]

PAUL W. COLLENS.
[illegible]
BUREAU No 23 Passage de la Bourse [illegible]

MONROE & REDDINGTON
JOHN T. MONROE. THOS. REDDINGTON.
FACTEURS DE COTON
ET
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
Rue Carondelet, No 63, coin Perdido.
MM. Monroe & Reddington sont agents pour la vente des célèbres moulins à sucre de Munier & Co., agents de la Fonderie Tredegar (Tredegar Iron Works) de Richmond, Virginie. Ils peuvent fournir, en tout temps, du Fer de charrues et des Chevilles et des Clous, des Chevilles pressées, des Plaques et des Clous à chevaux et toutes quincailleries, des meilleures qualités et à meilleur marché [illegible].

MELASSE. CHOIX.
DE PORTO-RICO.
REBOUILLIE.
En barils, demi barils et tiers.
A vendre par J. AYMET,
aux Magasins Bleus,
[illegible] Bienville et Vieille-Levée.

SEULS AGENTS
DANS
L'ETAT DE LA LOUISIANE
POUR
LES VINS DE BORDEAUX
DE
WM. BRANDENBURG FRÈRES.
J. RIVIERE & Co.
70 & 72.... Rue de la Commune.... 70 et 72

JAMES H. LEVY. ALEXANDER D. DIETER. J. [illegible]
LEVY, DIETER & Co.,
Marchands-Commissionnaires,
27, Rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans.

AVANCES.
Nous continuons à faire des avances sur les produits et cotons qui nous seront consignés pour être vendus sur place ou pour être expédiés à nos amis à New York, Boston et à MM. RATHBONE Frères & Co., à Liverpool.
[illegible] LEVY, DIETER & CO.

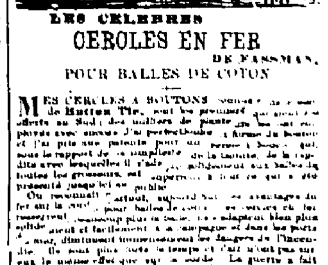

LES CÉLÈBRES
CERCLES EN FER
DE FASSMAN,
POUR BALLES DE COTON.
MES CERCLES A BOUTONS, connus sous le nom de Button Tie, sont les premiers qui aient été offerts au Sud; des milliers de planteurs [illegible] et j'ai pris une patente pour en [illegible] qui, sous le rapport de la simplicité, de la beauté, de la rapidité avec lesquelles s'ajustent [illegible] de toutes les grosseurs, est supérieur à tout ce qui a été présenté jusqu'ici au public.
On reconnaît, partout, supériorité sur les avantages du fer sur la corde pour balles de coton. [illegible] les cercles de fer [illegible] et facilement à la campagne et dans les ports [illegible]. Les cercles ont une longueur de 10 pieds, 10 pieds et demi et onze pieds. On emploie le plus souvent ceux de 10 pieds, mais les grosses balles en exigent quelquefois de 11 pieds et onze pieds. Les boucles sont attachées aux cercles. Les boucles se mettent dans de petites balles. Le poids en est 2½ livres par balle.
J'ai pris des mesures pour l'importation d'une grande quantité de fer anglais de la meilleure qualité et j'ai confié des arrangements avec MM Chambers & Latting pour la vente et la livraison de mes fers.

Navire Brilliant, Nlle Orléans, [illegible]
A M. H. Fassman:
Monsieur—En janvier dernier, je reçus le votre procès [illegible] 1069 balles de coton, environ [illegible] cercles en fer. Je peux certifier que ces [illegible] étaient en meilleur état que [illegible] des presses, qui [illegible] [illegible]
Je suis, respectueusement, etc.
JOHN HOWARD, capitaine.

CHAMBERS & LATTING,
Agents pour la vente des cercles en fer de Fassman
ET
Marchands de toile, de corde, et de ficelle d'emballage,
Rue Carondelet, No 41, Nlle-Orléans.
17 juin—6m.